

OBSERVATIONS RELATIVES A L'ENQUETE PUBLIQUE CONCERNANT LA COMMUNE HISTORIQUE DE ROTS

03/2025

(ANNULE ET REMPLACE MES OBSERVATIONS DU 28/02/2025)

CHOIX DU TERRAIN

1° CHANGEMENT D'AFFECTATION

Amputant une bonne partie de la réserve foncière de la commune (à vocation d'une utilisation d'intérêt général), la vente du terrain hypothèque l'avenir.

*Cette réserve foncière a un intérêt stratégique indéniable :
Proximité de lieux publics : Mairie, Groupe scolaire, Poste , Bibliothèque,
Maison de Santé, Centre Animation de Rots (CAR) , Gymnase .*

*Doit t' on l'abandonner au profit d 'un promoteur privé ?
C' est un acte irréversible, pouvant nuire à la commune dans l'avenir.*

2° IMPACT LOCAL

L'accès se fera directement par la rue Saint Germain (CD 170) accès direct sur le CD 170 : c'est une route passante et dangereuse.

L'accès des piétons se dirigeant vers le carrefour des routes de Caen et Bayeux est périlleux (sur une file).

Les croisements des voitures, bus scolaires, tracteurs et gros engins se font alternativement au début de la rue.

Evitons d'accroître les risques...

La construction d'un immeuble de plusieurs étages n'est ni esthétique , ni intégré dans le cadre rural de la commune de Rots.

Laissez nous encore un peu de verdure !

Sans nier l'intérêt sociologique du projet , la localisation est-elle la bonne ?

Une implantation à proximité d'habitations au milieu du futur quartier de l'OREE D'ARDENNES semble répondre à la mixité-intergénérationnelle !

L'environnement plus peuplé et de milieu sociologique varié, favoriserait la mixité souhaitée.

3° PROCEDURE SUIVIE

Il est particulièrement surprenant d'apprendre que le Conseil Municipal n'ait pas été consulté. Pourquoi ?

Monsieur le Maire qui je l'espère, résistera aux chants des sirènes des promoteurs, est il le seul à pouvoir décider?

Dominique SAUVALLE (maire de Rots 1977 à 1989)

06 08 60 48 41 d_sauvalle@orange.fr